

(...)

Pactes de mariatge de guiral & balitrand

Au nom de dieu soict fait a touct  
presans et advenir soict notoire q(ue) ce  
jourdhuy vingt unies(me) jour du mois d( )aoust

.....  
244

mil six cens quarante quatre apres midy dans  
la ville de galhac en albigeois sen(echau)cee de( )t(oulou)se  
regnant louys par la grace de dieu roy  
de france et de navarre devant moy no(tai)re  
et tesmoingz Pactes de Mariatge ont este  
fait & convenus & ac(c)ordes a( )l( )hon(n)eur de dieu  
et de la sainte trinite d( )entre Jean  
guiralh fils d( )anthoine procedant de l( )advis  
et con(s)e(i)l dudict anthoine guiralh son pere  
de s(ieu)r anthoine Cariven son( )cousin  
et d( )autres ses parans & amys bas nom(m)es  
d( )une part et anthoinete balitrande filhe  
de feu anthoine acystee de M(aît)re fran(çoi)s  
rigailh docteur son curateur bernard bertrand  
et guillaume vernes (*ou termes, mal lu*) jadis ses teuteurs  
anthoine bonafous son oncle & parin  
et au(tr)es ses parans & amys bas  
nommes d( )au(tr)e part Premier sera  
d(it) (*mal lu*) ac(c)orde qu( )entre ledict guiralh et  
ladicte balitrande s( )expouseront en legitime  
mariatge en( )fasse de no(tr)e mere s(ain)te esglise  
les formalites d( )icelle gardees a observees  
et Pour suporta(ti)on des charges dud(ict)  
mariatge en fabveur et contempla(ti)on  
d( )icelluy ladicte balitrande c( )est constitue  
en dot & verquiere touct et chaquns  
ses biens m(eu)bles imm(e)ubles noms

.....  
voix droictz et actions pour par ledict  
Cariven (*ce mot barré, mal lu*) guiralh son feuteur espous les joiur comme  
biens dotaux suivant la costume d( )albigeois  
comme aussy constitue en sa person(n)e led(ict)  
anthoine guiralh pere lequel de gred a donne  
et donne audict guiralh son fils y presant  
& ac(c)eptant e(t)( )sondict pere humblem(en)t remertiant

douctze demy carthes de vinhe (*lire vigne*) a  
prandre et choisir par sondict fils de celle  
q(ue) ledict donateur a fluete (*mal lu*) toutesfois  
q(ue) celle qu( )il a bornagel laquelle ledict  
guiralh pere se reserve par espres plus  
six boisseaux de terre assise al sallerys conf(ronte)  
avec terre d( )estienne petit carayrelle (*mal lu*) ou aut(res)  
confron(tation)s se reservant ledict guirailh pere  
l'usufruit et jouissance des biens donnez  
sa vye durand et en considera(tion) de se sera  
tenu de nour(r)ir & entretenir lesdictz ( )feuteurs  
espous en travaillant de leur pouvoir &  
jouissant ceant les biens donnez q(ue) seulx  
de ladicte feuteure espouse & en cas de  
discord(e) ce q(ue) dieu ne veulhe ledict guiralh  
pere sera tenu de relaxer a sondict fils lesd(ict)s  
douctze demy carthes vinhe se charge led(ict)  
guiralh feuteur espous d( )abilher ladicte

.....  
245

balitrade suivant sa qualite e(t)( )faculte de  
ses biens et pour tout droict d( )augmant  
le cas de predesses ar(r)ivant ledict garalh  
feuteur espoux autorise dud(i)t  
guiralh son pere a donne et donne a( )lad(ite)  
balitrade sa feuteure espouse la somme  
de cent livres pour en disposer a ses plaisirs  
et volomptes a( )la vye a a( )la mort  
et avec ee dessus f.... outre ce luy  
donne toutes robes bagues et joyeaux  
qu( )il luy pouroict avoir faicts & donnez  
pendant leur mariatge pour en faire  
a( )ses volomptes et d( )otant q(ue) les presens  
pactes de mariatge contiennent conven(tion)s  
les parties respectivem(en)t ont consanty  
qu( )iceulx soient insignues & enregistres  
au siege royal dudict galhac suivant l( )ordonn(ance)  
ausquelles fins pour requerir lad(icte) insignua(tion)  
et consantir a icelle ont faictz & constituez  
les deux premiers advocatz & procureurs  
requis promet(t)ant avoir & tenir pour agreable  
tout ce q(ue) par sesdictz procureurs sera faict  
dict requis & consanty ne les revoquer  
ainsy indepne le retepnir (*mal lu*) & a( )tous se  
dessus faire tenir garder & observer  
parties chaqun comme les conserne ont

obliges leurs biens soubsmis a( )toutes  
rigueurs justice & l( )ont jure presans  
gregoire pouard thomas maurel soub(sign)es  
avec lesd(ict)z rigaulh & cariven bourg(eoi)s pierre  
baletrand bernard ricard pierre ricard ~~bernard~~  
jean vernes (*mal lu*) fils de feu anth(oine) quy avec  
p(ar)tyes ne sceu signer & m(o)y

*(Suivent les signatures)*